

## TÉLÉCOMMUNICATION

LA FIBRE  
ARRIVE...  
À SON RYTHME

**RÉGION** Le très haut débit numérique, assuré par la fibre, commence à devenir réalité localement. Où en est-on ?

## L'ESSENTIEL

• **En 2022, les foyers français devront tous être raccordés** au très haut débit selon la volonté de l'État.  
• **Actuellement, 187 700 foyers de nos départements le sont :** 92 000 dans l'Aisne, 17 500 dans les Ardennes, 76 200 dans la Marne.  
• **Pour les 552 300 restants, les plannings de déploiement** se dévoilent doucement.

**A** lors, elle arrive quand la fibre chez moi ? » La question revient dans beaucoup de bouches. Il est vrai que les fournisseurs d'accès internet nous allèchent avec leurs pubs, et puis, il faut dire que la France s'est dotée d'un plan Très Haut Débit en 2013, que l'Aisne a dévoilé son plan en 2015 et que le Grand Est en fait de même en 2016. Tout cela avive l'attente dans les foyers... Alors, c'est pour quand, chez vous ? Nous tentons de répondre à votre attente.

## AISNE : RYTHME SOUTENU

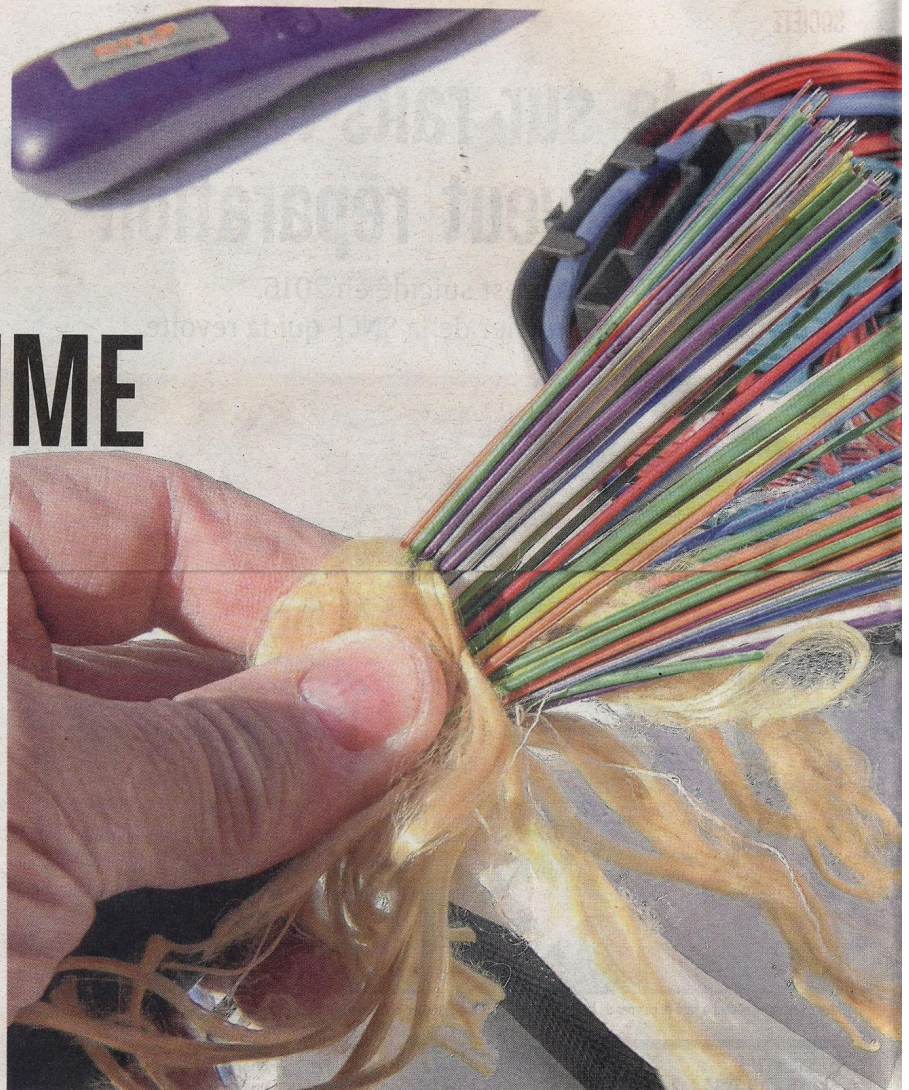
Dans le département, comme partout, deux réseaux se déploient. Celui construit par Orange, depuis 2016, pour 79 000 prises, et celui porté par l'Useda (syndicat mixte des collectivités du département) qui doit installer 263 000 prises. Orange intervient sur trois secteurs d'ici fin 2022. D'abord sur les vingt communes de l'agglomération de Saint-Quentin. Actuellement 9 900 foyers sont reliés sur 40 000 à faire d'ici fin 2022. Sur l'agglomération de Laon, trente-huit communes sont concernées pour 23 000 logements. Actuellement, seulement 600 prises sont branchées. Les travaux doivent débuter dans cinq communes cette année, mais les prises n'y seront opérationnelles que dans douze à vingt-quatre mois. Enfin, pour la ville de Soissons, 940 foyers sont éligibles sur les 16 000 à équiper. De son côté, l'Useda installe le réseau simultanément

dans divers secteurs du département. Actuellement, 80 000 prises sont installées (contre 32 000 en juillet dernier). 163 000 le seront d'ici fin 2020. Les 40 000 foyers restant du département devraient être fibrés d'ici fin 2022, le plan de financement pour cette dernière tranche devant être bouclé pour la fin de cette année.

## 2 ARDENNES : TOUT RESTE À FAIRE

Si « seulement » 148 000 prises reliées à la fibre doivent y être installées, on part de loin dans les Ardennes. Actuellement, seulement 17 500 foyers sont éligibles. Orange a commencé, doucement, à équiper l'ancienne agglomération de Charleville-Mézières (Cœur d'Ardenne) et la ville de Sedan. Sur 48 000 foyers à équiper au total depuis fin 2022, 17 500 le sont : 12 300 à Charleville (sur 28 000), 3 800 à Sedan (sur 10 500), 900 à Villers-Semeuse (sur 1 800) et 500 à la Francheville (sur 800). Les travaux ont débuté, ou seront engagés, cette année à Aiglemont, Montcy-Notre-Dame et Warcq. Ils doivent être lancés l'an prochain à La Grandville, Nouzonville et Prix-lès-Mézières. Ensuite, il faut douze à vingt-quatre mois pour que les foyers soient éligibles.

Du côté de Losange, le réseau du Grand Est, les 100 000 prises vont être déployées en deux phases. 178 prioritaires doivent être équipés d'ici fin 2020, cela concerne toutes les communautés de communes. Citons Vriigné-aux-Bois, Vivier-au-



Certaines de nos communes sont équipées en fibre depuis parfois 2014. D'autres ne le seront que fin 2022. Christian Lanterois

Court, Bazeilles, Givet, Buzancy Grandpré, Neufelize, Coucy, Bognysur-Meuse, Carignan ou Douzy. Les communes restantes seront équipées au plus tard fin 2022.

## 3 MARNE : ACTION !

La situation apparaît très contrastée dans la Marne entre villes et campagnes. Dans les zones que doit équiper Orange, l'impresion que tout a été branché est vite balayée par les chiffres. Sur 175 000 prises à relier d'ici fin 2022,

78 200 sont branchées. Il en reste encore plus à faire. Cela concerne l'ancienne Agglo de Reims Métropole (118 000 foyers à relier d'ici fin 2022). Reims a 50 000 foyers éligibles (sur 100 000 à brancher), Cormontreuil 2 000 (sur 3 500) et Bétheny (2 100 sur 3 200). Pour Tinqueux, Bezannes et Saint-Brice-Courcelles, aucune date n'est avancée. La situation s'avère identique dans l'ancienne Agglo d'Épernay (treize communes et 20 700 foyers à équiper). À Épernay, 6 900 sont éligibles (sur 14 400), 750 le sont à Mardeuil (sur 840) et 580 à Magenta (sur 1 000). Pour les dix autres, rien n'est annoncé. À Châlons-en-Champagne et les treize communes de son ancienne Agglo (35 000 foyers à équiper), près de 16 000 logements sont éligibles. 12 800 (sur 26 000) à Châlons, 1 200 (sur 2 100) à Fagnières, et 1 830 (sur 3 000) à Saint-Memmie. Les travaux sont en cours ou doivent débuter cette année à Compertrix, Coolus et Saint-Gibrien.

Pour les six autres communes, rien n'est annoncé.

Quant à Losange, le réseau du Grand Est, les 175 000 prises seront déployées en deux phases. 315 communes sont prioritaires, donc équipées pour la fin 2020 au plus tard. Cela commencera par les 41 communes de l'Argonne champenoise, avec la pose, hier, du premier nœud de raccordement optique (lire ci-dessous) à Sainte-Ménéhould. Cela devrait se poursuivre avec douze communes de la communauté de communes de Suippe et Vesle, dont Suippes et La Cheppe. Ensuite, 25 communes autour de Châlons-en-Champagne, qui ne font pas partie du déploiement par Orange, sont concernées, comme 62 communes du Grand Reims dont Warmeriville, Bazancourt et Boul-sur-Suippes. Pour les 300 dernières communes marnaises, l'engagement de la Région est de les équiper fin 2022 au plus tard. L'engagement pris aussi par l'État. ■ FRÉDÉRIC GOUIS

## UN SECRÉTAIRE D'ÉTAT POUR LANCER LE RÉSEAU DU GRAND EST

« Elle est là, la fibre THD ! Partout, pour vous, chez vous, pour tous ! » Jean Rottner, président (LR) du Grand Est, a assisté à l'installation à Sainte-Ménéhould (Marne) du premier NRO (nœud de raccordement optique) du réseau que va déployer la Région dans sept départements (le déploiement dans les trois autres était déjà lancé). Ce plan prévoit l'installation de 830 000 prises (dans 4 000 communes), un marché de 1,3 milliard, financé par les collectivités et l'État à hauteur de 177 millions, le reste étant supporté par le concessionnaire (NGE et Altitude). Pour la pose de cette « première pierre » du réseau, Julien Denormandie, secrétaire d'État à la cohésion des territoires, avait fait le déplacement, clamant que « le THD numérique n'est pas un luxe, c'est un droit [...] permettant de résorber l'une des fractures territoriales ».